

# INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

## VOTRE SÉJOUR AU BOTSWANA

### PASSEPORT, VISAS ET DOUANES

Le visa n'est pas obligatoire pour les ressortissants français. Le passeport doit être valable au moins six mois après l'entrée au Botswana. Une autorisation de séjour dont la validité ne peut excéder trois mois est délivrée aux postes frontières sans paiement de droits.

La durée de séjour autorisée est à l'entière discrétion de l'agent de l'immigration qui appose le tampon sur le passeport du voyageur. Il convient donc de vérifier que la durée de séjour octroyée est suffisante pour vous permettre d'effectuer votre voyage. Si ce n'est pas le cas, il y a lieu d'expliquer les raisons qui vous poussent à solliciter une durée plus longue (dans la limite de 90 jours/an);

Toute personne voyageant au Botswana avec un enfant mineur doit être en mesure de fournir une copie intégrale et certifiée du certificat de naissance de l'enfant ou un acte de naissance plurilingue en plus de son passeport en cours de validité. Si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, celui-ci devra présenter une autorisation de voyage signée par le parent absent

### SANTÉ

Aucune vaccination et aucun traitement ne sont obligatoires.

Certaines vaccinations sont recommandées ; la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour tout voyageur en provenance d'un pays où sévit la fièvre jaune à l'état endémique. Elle est conseillée à tous les voyageurs.

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée en incluant rubéole-oreillons-rougeole (ROR) chez l'enfant. En raison d'une forte prévalence et de l'apparition récente d'une nouvelle forme très résistante de la tuberculose, la vaccination antituberculeuse est recommandée, en particulier chez les enfants.

La vaccination contre la rage peut également être proposée dans certains cas. Demander conseil à son médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

Le paludisme (ou malaria) est une maladie parasitaire transmise par les piqûres de moustiques. Il existe deux formes de prévention complémentaires du paludisme : la protection contre les moustiques et le traitement médicamenteux. Les mesures classiques de protection contre les moustiques durant la soirée et la nuit sont fortement recommandées.

## LANGUE

Les langues officielles du Botswana sont l'anglais et le tswana. Le tswana est la langue usuelle, 45 % de la population parle couramment l'anglais en seconde langue.

## DÉCALAGE HORAIRE

Pas de décalage en été, + 1h en hiver par rapport à la France

## ÉLECTRICITÉ

Vous aurez besoin d'un adaptateur

Prise: Type D / G / M - Voltage: 230 V - Fréquence: 50 Hz

## TÉLÉPHONE

- De la France vers le Botswana : 00 (tonalité) + 267 (code du pays) + numéro du correspondant à 7 chiffres (il n'existe pas d'indicatif)
- Du Botswana vers l'étranger : 00 + code du pays (33 pour la France) + numéro du correspondant sans le 0

## MONNAIE

Le Pula

1 BWP = 0,68 €

1 € = 14,71 BWP

## POURBOIRE

- Chauffeur : environ 5 USD par transfert, ou 10 USD pour une demi-journée / 20 USD pour une journée
- Guide / ou Ranger en safari : environ 20 USD par couple par jour

## SÉCURITÉ

L'intégralité du pays est en vigilance renforcée. Les incidents sont relativement peu nombreux, mais il convient de rester vigilant dans les villes de Gaborone, Francistown et Maun. Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus : les intéressés peuvent avoir des intentions malhonnêtes, et proposer des boissons ou des aliments pouvant contenir des tranquillisants.

En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

Il est interdit de photographier des installations militaires ou des bâtiments et sites devant lesquels stationnent des militaires ou membres des forces de l'ordre.

Nous vous recommandons :

- de proscrire les signes extérieurs de richesse
- de prendre garde aux vols, fréquents dans les lieux publics (aéroports, gares, halls d'hôtels, alentours des bars, restaurants, terrasses, plages, etc.)
- de faire preuve de vigilance lors des retraits d'espèces aux distributeurs et guichets automatiques et des paiements par carte bancaire
- de voyager « léger »
- de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance
- laisser ses documents de voyages (billets d'avion, passeport) dans des endroits sécurisés comme les coffres des hôtels
- circuler avec les vitres fermées et les portières verrouillées
- d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

Pour toutes urgences :

- Police : 999
- Ambulance : 997, 911 et 992

Pour toutes urgences :

Ambassade de France au Botswana  
761, Robinson Road  
PO Box 1424  
Gaborone  
T + 267 397 38 63  
T + 267 368 08 00  
T + 27 82 467 2588